

## Communiqué de presse



Bois-Colombes, le mardi 13 septembre 2011

### **AVIVA SENSEO LIBERAL : UN NOUVEAU CONTRAT DE PREVOYANCE SUR MESURE POUR LES PROFESSIONS LIBERALES**

Les prestations de prévoyance versées par les régimes obligatoires des professions libérales s'avèrent majoritairement insuffisantes en cas d'invalidité ou de décès voire inexistantes ou faibles en cas d'incapacité de travail. Pour répondre aux besoins spécifiques de ces professions, Aviva France, acteur majeur de l'assurance vie et de l'épargne à long terme, de la gestion d'actifs et de l'assurance dommages, lance Aviva Senséo Libéral. Ce contrat de prévoyance dédié aux professions libérales (hors professions de santé) est doté d'évolutions innovantes et de garanties à la carte en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès. Il enrichit la gamme Aviva Senséo existante.

Le contrat de prévoyance Aviva Senséo Libéral est destiné à assurer un revenu suffisant aux professions libérales (hors professions de santé) en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès. Il complète la gamme Aviva Senséo et dispose d'un large éventail de garanties à la carte qui permettent d'ajuster la protection au plus près des besoins des professions libérales. Doté d'évolutions novatrices, il permet d'offrir une protection sur mesure encore plus efficace et peut être souscrit dans le cadre de la loi Madelin

**Christian Martin, directeur produits vie et prévoyance, actuariat d'Aviva France :**  
«Le lancement d'Aviva Senséo Libéral et les évolutions mises en place sur l'ensemble de la gamme prévoyance permettent de répondre le plus précisément possible aux besoins spécifiques de la clientèle, notamment celle des professionnels. Cela confirme la capacité d'innovation d'Aviva et sa volonté de se positionner comme un intervenant majeur sur le marché de la prévoyance qui fait partie des axes stratégiques du développement commercial de nos réseaux.»

### **LES PRINCIPAUX POINTS FORTS DU CONTRAT AVIVA SENSEO LIBERAL**

#### **Les innovations**

- Parce que chaque profession a ses particularités, il dispose d'un large choix d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire de travail avec la possibilité de décider de son mode d'indemnisation :
  - **le mode forfaitaire** qui assure le versement d'une **indemnité fixe déterminée à l'adhésion** ou,
  - **le mode indemnitaire** dont le montant **vient compléter les prestations versées par les régimes obligatoires**.En cas de poursuite de l'activité au delà de 67 ans, cette garantie aménagée peut être **étendue jusqu'à 70 ans pour les professions règlementées**.
- Pour tenir réellement compte du handicap que représente l'invalidité dans l'exercice de leur métier, Aviva Senséo Libéral **est le seul contrat** à proposer **une rente d'invalidité partielle dès 16% d'invalidité aux professions libérales**

**règlementées.** L'évaluation est effectuée par expertise médicale et tient compte de l'impact réel de l'invalidité dans l'exercice de leur métier, sans tenir compte d'un éventuel reclassement professionnel.

### **Des conditions de souscriptions simplifiées et des montants de garanties élevés**

- Les procédures de souscription sont allégées. Un simple questionnaire de santé suffit pour un capital décès inférieur ou égal à 250 000 € souscrit jusqu'à 55 ans.
- Les niveaux des garanties décès, invalidité et incapacité temporaire de travail sont élevés ; jusqu'à 7 500 000 € pour le capital décès de base.
- L'âge à l'adhésion et de cessation des garanties pour les garanties optionnelles en cas d'incapacité et d'invalidité, sont respectivement portés à 67 ans.

### **UNE GAMME EXISTANTE PLUS PERFORMANTE**

Les évolutions apportées au contrat Aviva Senséo Libéral bénéficient également aux contrats de la gamme existante :

- Aviva Senséo Médical réservé aux professions médicales et paramédicales qu'elles soient exercées à titre libéral ou salarié.
- Aviva Senséo destiné aux salariés (cadres/non cadres), artisans, commerçants et chefs d'entreprise.
- Aviva Senséo Exploitants Agricoles destiné aux exploitants et chefs d'entreprise agricole affiliés à la MSA non salariés.

### **Contacts presse :**

Dominique Eluau – 01 76 62 67 19 - Courriel : [dominique\\_eluau@aviva.fr](mailto:dominique_eluau@aviva.fr)

Estelle Joubert – 01 76 62 57 86 - Courriel : [estelle\\_joubert@aviva.fr](mailto:estelle_joubert@aviva.fr)

### **A propos d'Aviva**

Aviva est le 6<sup>e</sup> assureur mondial\*, avec plus de 53 millions de clients répartis en Europe, en Amérique du Nord et dans la zone Asie-Pacifique. Les principaux métiers du groupe Aviva sont l'assurance vie et l'épargne à long terme, la gestion d'actifs et l'assurance dommages, avec un chiffre d'affaires total de 55,4 milliards d'€ et 468 milliards d'€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2010. Aviva est le plus important assureur au Royaume-Uni et l'un des premiers assureurs vie et épargne retraite en Europe. L'espace presse [www.aviva.com/media](http://www.aviva.com/media) comprend des images ainsi que tous les communiqués de presse et les informations produits du groupe Aviva. Les vidéos sont accessibles via le site <http://www.aviva.com/media/video/>. Pour suivre Aviva sur Twitter : [www.twitter.com/avivapl](http://www.twitter.com/avivapl).

Avec plus de 185 ans d'expérience en France, Aviva se positionne parmi les 10 premiers acteurs du marché de l'assurance. Aviva France offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, entreprises petites et moyennes. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (875 agents généraux, 1800 collaborateurs d'agences, 1000 courtiers, 400 conseillers vie, 800 conseillers en gestion UFF). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord et des constructeurs automobiles. Aviva emploie directement plus de 4700 collaborateurs. Au 31 décembre 2010, il a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 7 milliards d'€ et un résultat opérationnel en base comptable IFRS de 424 millions d'€. La société gère 80 milliards d'€ d'actifs au 31 décembre 2010. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://www.aviva.fr/assurances/assureur-aviva/aviva-presse>

\*sur la base des primes brutes mondiales émises au 31 décembre 2010.